COMPTABILITÉ RUIZ INC.

Fiche client – déclaration de revenus

Année fiscale 2026

Toutes les questions portent sur l'année fiscale 2026 (impôts produits au printemps 2027).

VOS RENSEIGNEMENTS

Prénom | Nom | Date de naissance (AAAA-MM-JJ)

Numéro d'assurance sociale | Téléphone | Cellulaire

Adresse | Ville | Code postal

Courriel

Avez-vous une déficience grave et prolongée ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, est-ce votre première demande ? ☐ Oui ☐ Non

CONJOINT OU CONJOINTE

Remplissez l'adresse seulement si elle est différente de la vôtre.

Prénom | Nom | Date de naissance (AAAA-MM-JJ)

Numéro d'assurance sociale | Cellulaire | Courriel

Adresse | Ville | Code postal

Votre conjoint a-t-il une déficience grave et prolongée ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, est-ce sa première demande ? ☐ Oui ☐ Non

ENFANTS À CHARGE

Enfant 1 – prénom et nom | Date de naissance | NAS

☐ Études postsecondaires ☐ A un revenu ☐ Handicap ☐ Déficience grave

Enfant 2 – prénom et nom | Date de naissance | NAS

☐ Études postsecondaires ☐ A un revenu ☐ Handicap ☐ Déficience grave

Fiche client – déclaration de revenus

Enfant 3 – prénom et nom | Date de naissance | NAS

☐ Études postsecondaires ☐ A un revenu ☐ Handicap ☐ Déficience grave

Enfant 4 – prénom et nom | Date de naissance | NAS

☐ Études postsecondaires ☐ A un revenu ☐ Handicap ☐ Déficience grave

VOTRE SITUATION EN 2026

☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Conjoint(e) de fait

☐ Séparé(e) * ☐ Divorcé(e) * ☐ Veuf ou veuve

Si votre situation a changé en 2026, date du changement

Est-ce votre première déclaration de revenus ?	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous fait faillite ?	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous omis de produire une déclaration de revenus dans les dernières années ?	☐ Oui	☐ Non

** Si vous recevez une pension alimentaire, indiquez la date du jugement et si la pension est imposable. En cas de garde partagée, précisez le pourcentage de garde de chaque parent ; en cas de garde exclusive, précisez quels enfants sont concernés.*

REVENUS

Avez-vous reçu des prestations d'assurance-emploi ou du RQAP ?	☐ Oui	☐ Non
Recevez-vous l'Allocation canadienne pour enfants ?	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous des revenus de location ?	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous des revenus d'intérêts ?	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous des revenus de placements ?	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous reçu une prestation de décès de la RRQ ?	☐ Oui	☐ Non
Détenez-vous des biens à l'étranger de plus de 100 000 $?	☐ Oui	☐ Non

DÉDUCTIONS ET CRÉDITS

Avez-vous vécu seul toute l'année ?	☐ Oui	☐ Non
Êtes-vous à la tête d'une famille monoparentale ?	☐ Oui	☐ Non

Fiche client – déclaration de revenus

Année fiscale 2026

Avez-vous des frais de garde d'enfants ? (joignez les reçus ou le relevé 24)	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous des frais de déménagement ?	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous cotisé à votre REER ou à celui de votre conjoint ?	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous cotisé à un CELIAPP ?	☐ Oui	☐ Non
Devez-vous faire un remboursement au RAP ou au REEP ?	☐ Oui	☐ Non
Prenez-vous soin d'un proche de 65 ans ou plus à domicile ?	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous payé des frais de scolarité ?	☐ Oui	☐ Non
Payez-vous des intérêts sur un prêt étudiant ?	☐ Oui	☐ Non
Votre enfant vous transfère-t-il une partie de ses frais de scolarité ?	☐ Oui	☐ Non
Votre enfant est-il inscrit à une activité physique, artistique, culturelle ou récréative ?	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous des frais médicaux non remboursés par une assurance ?	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous reçu des traitements de procréation assistée ?	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous des frais d'adoption ?	☐ Oui	☐ Non
Avez-vous acheté une première habitation ?	☐ Oui	☐ Non

ASSURANCE MÉDICAMENTS

Cochez la situation qui s'applique à vous en 2026.

- ☐ J'étais couvert par mon propre régime d'assurance collective toute l'année.
- ☐ J'étais couvert par le régime collectif d'un parent ou de mon conjoint toute l'année.
- ☐ J'ai été couvert par un régime collectif une partie de l'année seulement.
- ☐ J'étais couvert par le régime public de la RAMQ.

Si couvert une partie de l'année : mois couverts par le régime collectif

COMPTABILITÉ RUIZ INC.

Fiche client – déclaration de revenus

Année fiscale 2026

ENGAGEMENT – DÉCLARATIONS DE REVENUS 2026

La présente expose les conditions de l'entente selon laquelle Comptabilité Ruiz Inc. s'engage à préparer votre ou vos déclarations de revenus de particulier pour l'année 2026. Si les autorités fiscales vous demandent des renseignements ou des explications au sujet d'une déclaration que nous avons préparée, nous vous apporterons toute l'aide voulue.

BIENS ÉTRANGERS DE PLUS DE 100 000 $ (FORMULAIRE T1135)

Une pénalité pouvant atteindre 2 500 $ peut être imposée par l'ARC en cas de défaut de produire le formulaire T1135. Je confirme qu'à aucun moment en 2026, le coût total de mes biens étrangers déterminés n'a dépassé 100 000 $ canadiens.

☐ Je confirme (aucun bien étranger de plus de 100 000 $) ☐ Je ne confirme pas (j'ai de tels biens)

Les actions de sociétés étrangères cotées en bourse sont des biens étrangers, même détenues chez un courtier canadien, sauf si elles sont dans un REER, FERR, CRI, FRV, CELI, CELIAPP, REEE ou REEI. Les parts d'un fonds commun de placement canadien n'en sont pas, même si le fonds détient des titres étrangers. Un condo à l'étranger utilisé uniquement à des fins personnelles n'en est pas un non plus.

Je suis d'accord avec les conditions de cet engagement envers moi, à titre de préparateur de ma ou mes déclarations de revenus.

Signature du client

Date